

Le mariage de Charles-Maurice de Talleyrand, par Claude Jambart

Le 10 septembre 1802 à Paris, Talleyrand épouse civilement Catherine-Noël Worlée. Catherine s'y présenta comme veuve alors que toujours mariée à un certain M. Grand. Talleyrand, lui, se déclara orphelin de père et de mère, alors que sa mère était toujours en vie, en exil (elle décéda en 1809).

Le lendemain 11 septembre, mariage religieux à Epinay, dans la vallée de Montmorency. Cette cérémonie religieuse fut rendue possible par un tour de passe-passe. En effet si Charles-Maurice fut bien rendu à la « communion laïque » par le pape Pie VII dans son bref du 29 juin 1802, il ne fut pas dispensé de l'interdiction de se marier, point que camoufle l'« arrêté consulaire pour promulguer le bref » du 20 août.

Mais pourquoi (« pourquoi diable », si l'on osait !) Charles-Maurice épousa-t-il, à 48 ans, une aventurière de 41 ans, lui si imbu de son rang et si heureux avec les femmes ? Ce mariage suscita l'étonnement des contemporains, la réprobation de ses amis et, encore aujourd'hui, la perplexité des historiens. Il révèle un Talleyrand humain et traversé par la passion, bien loin du monstre froid très souvent décrit.

Catherine Worlée était née le 21 novembre 1762 aux Indes, à Tranquebar, de parents bretons peu fortunés. Elle brillait par sa beauté : silhouette parfaite, cheveux blonds, yeux verts ... Elle épousa à Chandernagor un Anglais d'ascendance française, Georges-François Grand, employé de l'« Indian Civil Service ». A Calcutta, un an après le mariage, Catherine rencontra sir Philip Francis, qui fit sa conquête. Stupéfaction et fureur du mari. L'affaire se conclut en justice. Sir Philip fut condamné à verser cinquante mille roupies de dommages à M. Grand qui s'en déclara satisfait. Catherine, quant à elle, était retournée vivre chez ses parents à Chandernagor. Elle décida de tenter fortune en Europe et quitta l'Inde en novembre 1780.

On la retrouve à Paris en 1782, où elle mène grand train. Résidences somptueuses, bijoux, bals, abonnements aux Italiens, aux Français et à l'Opéra ... Femme libre, elle a le soutien de nombreux « protecteurs », souvent du monde de la finance : Valdec de Lessart, futur ministre sous la Législative, Rilliet-Plantamour, fondé de pouvoir d'un agent de change, Louis Monneron, banquier, Frenilly, qui lui offrit deux superbes chevaux blancs pour sa berline, John Whitehill, ancien gouverneur de Madras, le beau Edouard Dillon, ...

Son portrait par Mme Vigée-Lebrun en 1783 la montre resplendissante.

La Révolution la contraint à l'exil en Angleterre en août 1789. Elle rejoint la France en prairial an V (mai 1797) en compagnie d'un diplomate de la république de Gênes C. Spinola. Le Directoire, le soupçonnant d'être un agent anglais, prononça contre eux un avis d'expulsion. Catherine resta cependant à Paris.

Aurait-elle eu des activités de renseignement ? E. de Waresquiel les évoque.

Début 1798 on voit Catherine aux côtés de Talleyrand, ministre des Relations extérieures du Directoire. Les dates et lieux de leurs premières rencontres font débat (Versailles, Londres, Hambourg, Paris ?). Selon un récit connu, Catherine aurait sollicité un entretien avec Talleyrand pour obtenir sa protection suite à une suspicion d'espionnage ... Et s'installa sur le champ à l'hôtel de Gallifet, siège du ministère des Relations extérieures. Il est vite question de mariage. Citons ici le contenu d'une lettre de mars 1798, interceptée, de Catherine à un certain Emmanuel Lambertye, Français réfugié à Londres : « *Piédcourt est plus amoureux que jamais, il m'obsède du matin au soir ... Piédcourt me parle mariage depuis quelques jours, il espère, dit-il, mettre un sceptre à mes pieds ...* » Mais le mariage attendra !



Portrait par Vigée-Lebrun

Toujours est-il que Talleyrand adressa, le 23 mars 1798, à Barras, homme fort du Directoire, une lettre très explicite : « *On vient d'arrêter Mme Grand comme conspiratrice ... C'est une indienne bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée des femmes que j'ai jamais rencontrées ... Elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire ... Je l'aime* ». Talleyrand fit-il cet aveu d'amour, dans une lettre à un tiers, pour d'autres femmes ?

Barras se heurta à une farouche opposition quand il relata l'affaire dans une séance du Directoire. Reubell et Merlin de Douai, entre autres, y virent l'occasion rêvée de chasser Talleyrand, qu'ils exétraient, de son ministère. Barras proposa de renvoyer l'affaire au ministre de la police ... qui l'enterra. Les papiers de Catherine lui furent rendus. Catherine, prudente, adressa ensuite une pétition au Directoire pour sa défense.

Le 7 avril 1798 le mariage de Catherine sera annulé à la mairie du 11^{ème} arrondissement, au motif que M. Grand n'avait pas donné signe de vie depuis 5 ans. Le 21 avril 1799 Catherine sera rayée de la liste des émigrés.

Catherine accompagne Talleyrand dans sa fulgurante ascension pendant le Consulat et les débuts de l'Empire. Elle devient une femme en vue, tient salon à Paris et à Neuilly ... Mais les diplomates étrangers, et surtout leurs épouses, s'émurent à la perspective d'être reçus par la concubine du ministre des Relations extérieures, évêque qui plus est. Scandale ! Bonaparte fit savoir à Talleyrand qu'il « devait bannir Mme Grand de sa maison ». Joséphine plaida la cause de Catherine auprès de Bonaparte, qui la reçut, et suggéra alors le mariage. Et mariage il y eût.

Les difficultés furent nombreuses et, en particulier, Talleyrand n'était pas relevé du vœu de célibat malgré ses efforts obstinés pour inclure une clause générale applicable aux ecclésiastiques dans sa situation (« La clause de Mme Grand ») dans le texte du Concordat.

Talleyrand ne renonça pas et adressa à Pie VII une supplique personnelle en latin pour le relever de ses vœux. Cette supplique fut d'abord bien reçue. Elle suscita d'intenses controverses à Rome. Mais on exigea finalement, sans succès, une rétractation complète de ses « fautes » par Talleyrand (serment à la constitution civile du clergé, menées schismatiques par la consécration des premiers évêques constitutionnels, ...). On retrouvera ce débat entre Talleyrand et Rome, à l'identique, à la veille de la mort du Prince. Et, cette fois-ci, la démarche aboutira ...

Une troisième tentative, officielle celle-ci, fut faite en mai 1802, une fois le Concordat signé, par une lettre du Premier Consul au pape Pie VII. Cette lettre, inspirée par Talleyrand, évoquait les cas de mariages d'évêques dans l'histoire du Saint-Siège. Talleyrand appuya cette demande par des pressions insistantes sur le cardinal-légat à Paris Caprara. Qu'on en juge par ces extraits d'une lettre à ce dernier : « *Je viens vers vous pour vous déclarer que nous sommes au moment de voir perdus tous les soins employés au rétablissement de la religion ... Il en résultera des malheurs sans fin... En un mot, tout sera mis à feu et à sang ... Parce que, dans des circonstance aussi douloureuses, vous n'avez pas voulu condescendre à des conditions de conciliation ... Réfléchissez à la situation à laquelle sont les choses, et calculez d'avance les conséquences qui découleront de la ruine totale de la religion en France* ». Une menace de guerre civile en quelque sorte ! Nouveau refus manifesté par le bref du 29 juin. Les cas évoqués de mariages d'évêques sont réfutés un à un. Dans ce bref, point important, le pape absout Talleyrand de l'excommunication. Le pape appuya ce bref par deux lettres très diplomatiques rédigées par le secrétaire d'Etat Consalvi au Premier Consul (en italien) et à Talleyrand lui-même.

Mais l'affaire n'était pas close. Le 19 août Portalis, chargé du culte, demanda la promulgation du bref du 29 juin. Le texte prend acte de la décision du pape de rendre Talleyrand à la vie séculière mais en omettant la non-levée des vœux de célibat. Rome s'en indigna, fit connaître son mécontentement, mais le tour était joué.

La question qui vient ici à l'esprit est de savoir pourquoi Talleyrand souhaitait à ce point un mariage religieux. Une réponse nous en apprendrait beaucoup sur le personnage ! Une simple affaire de convenances, vraiment ?

Une difficulté d'une autre nature apparut. La paix d'Amiens avait ouvert la voie aux Anglais ... et, parmi eux, dans l'été 1802, des revenants d'outre-mer, sir Philip Francis et M. Grand. Cette situation vaudevillesque fit la gorge chaude des journaux de l'époque. Catherine réussit facilement à mettre à distance Sir Francis, mais M. Grand s'incrusta. Catherine demanda alors à M. Van der Goës, ministre des Affaires étrangères de la République Batave, de lui trouver une place dans une colonie hollandaise. Ce qui fut fait, et M. Grand se déclara une fois de plus satisfait.

Le notaire Lecerf donna lecture, le 9 septembre 1802, du contrat de mariage dans la villa de Neuilly. Le contrat fut signé par le Premier Consul et Joséphine, par les Deuxième et Troisième Consuls, par deux frères de Talleyrand et par le secrétaire d'Etat Maret. Le contrat était très généreux pour l'épousée : hôtel de Créqui, Ponts-de-Sains dans le Nord, divers biens, ... Le mariage fut ensuite célébré par le maire du Xème arrondissement, en présence des témoins Roederer, du vice-amiral Bruix, du général en chef Beurnonville, de Radyx Sainte-Foy et du prince de Nassau-Siegen. Le mariage religieux s'ensuivit à Epinay-sur Seine, célébré par M. Pourez, prêtre constitutionnel, dont Mme Grand fut une des paroissiennes. M. Pourez connaissait-il le contenu du bref du pape ?

Mme de Talleyrand était enchantée. Les amis de Talleyrand, « sa vraie famille » pour J. Orioux, furent consternés. La duchesse de Luynes, la princesse de Vaudemont, Mme de Coigny, Mme de Rémusat, grande amie du Prince, Mme de Souza, anciennement Mme de Flahaut, Mme de Brignoles, Montrond, ultérieurement la comtesse Tyszkiewicz, ..., entouraient le ministre. Catherine avait à peine sa place dans cette société. Sa vanité et sa réputation de stupidité la desservait. Mais ne devait-elle pas cette réputation, tout simplement, à son manque de culture dans un milieu très raffiné ? Talleyrand aurait déclaré : « *Elle me délasse de Mme de Staël !* ». Écoutons aussi Courtiade, son fidèle serviteur : « *Qui aurait pu croire que nous fissions une telle sottise, nous qui avons eu toutes les plus belles dames de la Cour ? Nous qui avons eu cette charmante comtesse de Brionne ; finir par nous loger comme cela, c'est à peine croyable* ».

Lors d'une réception aux Tuileries, Bonaparte aurait lancé à Catherine : « *J'espère que la bonne conduite de Mme Talleyrand fera oublier les légèretés de Mme Grand* ». Il se serait vu répliquer : « *Je ne saurais mieux faire que de suivre à cet égard l'exemple de la citoyenne Bonaparte* ». Stupide vraiment ?

Talleyrand se fatigua bien vite de son épouse. Pour E. de Waresquiel, « *Il fera de plus en plus comme si sa femme n'existait pas* ».

En 1803 apparut Charlotte, petite fille de 5 ans, née à Londres le 4 octobre 1799 de père et de mère inconnus. Elle serait la fille illégitime de Catherine et de Charles-Maurice. Talleyrand s'occupa d'elle tendrement, comme un père, et devint son tuteur en 1807. Il la fit épouser son neveu le baron Alexandre de Talleyrand. Elle porta ainsi son nom ... Rappelons ici une phrase délicieuse à propos de ses promenades avec elle dans les bois de Pont-de-Sains : « *Je lui raconte des choses qu'elle ne sait point, et elle m'en dit que je ne sais plus et que j'aime* ». L'existence de Charlotte expliquerait-elle, même en partie, le mariage ?



Portrait par Gérard

En mai 1806, Napoléon venait de prendre la famille royale espagnole dans le traquenard de Bayonne. Il ordonna à Talleyrand de l'héberger à Valençay, à l'exception du père envoyé au château de Compiègne. Talleyrand reçut cette compagnie en mai, puis la quitta en août pour regagner Paris d'où il devait suivre l'empereur à Erfurt. Catherine resta jusqu'en automne. Elle quitta Valençay accompagnée, selon B. de Lacombe (cf. la bibliographie en fin d'article), du duc de San Carlos, ce qui fit jaser.... Leur relation dura. Cette liaison signa la fin des relations conjugales du couple Talleyrand.

En janvier 1809, Napoléon, en veine de sarcasmes, lancera à Talleyrand : « *Vous ne m'aviez pas dit que le duc San Carlos était l'amant de votre femme* ». Il se verra répondre : « *En effet, Sire, je n'avais pas pensé que ce rapport pût intéresser la gloire de Votre Majesté, et la mienne* ». Le duc San Carlos décéda en juillet 1828. Talleyrand commenta cette disparition au duc de Dalberg : « *Je vais vous expliquer cela : le duc de San Carlos était l'amant de ma femme, il était homme d'honneur et lui donnait de bon conseil dont elle a besoin. Je ne sais maintenant dans quelles mains elle tombera* ».

De son côté Talleyrand ne fut point en reste dans sa vie privée. Nous pouvons évoquer ses relations avec la princesse Tyszkiewicz, la duchesse de Courlande et la duchesse de Dino. Fin 1806 Talleyrand, alors entraîné dans le sillage de la Grande Armée, rencontra à Varsovie Mme Tyszkiewicz, issue d'une grande famille polonaise, et en fit sa maîtresse. Elle devait se dévouer au Prince sa vie durant. Elle fit un séjour à Paris de février 1809 à juin 1812. Sous la Restauration et de retour à Paris, elle s'installa à proximité de l'hôtel Saint-Florentin. Dès lors elle sera toujours dans l'entourage de Talleyrand, membre en quelque sorte de la famille. Elle s'ingénia à lui être agréable de bien des façons. Elle repose auprès du Prince dans la chapelle de Valençay. Au printemps 1809 Talleyrand accueillit à Paris Anne-Charlotte-Dorothée de Medem, duchesse de Courlande. La duchesse était la mère de Dorothée, mariée, avec l'aide du tsar, à Edmond de Périgord, neveu du Prince. Ce fut un coup de foudre partagé. Ils vécurent ensemble à Pont-de-Sains, à Saint-Germain-en-Laye, à Paris ... En 1814 elle se rend à Vienne où elle découvre la liaison entre sa fille Dorothée et Talleyrand. Elle ferma les yeux et Talleyrand lui en fut d'autant plus reconnaissant et attaché. La Princesse mourut en 1821. En 1814 Talleyrand emmena donc avec lui à Vienne sa nièce par alliance Dorothée, duchesse de Dino. Elle fut dès lors sa compagne jusqu'à la fin de sa vie en 1838.

L'ambassade à Vienne confirma la rupture entre Charles-Maurice et Catherine. L'argent aplanit les difficultés. Par un accord conclu en décembre 1816 le Prince s'engagea à verser une pension annuelle de trente mille francs, sous les conditions, entre autres, d'éviter de se rencontrer et de ne pas résider, à Paris, dans le même arrondissement. Catherine s'ennuya. Elle revint inopinément de Ponts de Sains à Paris à l'automne 1817. Louis XVIII, se moquant de ce retour, s'attira cette réplique cinglante : « *Sire, il fallait bien que j'eusse aussi mon 20 mars* ». Catherine résida à Auteuil puis au 80, rue de Lille, à Paris. Elle fut ensuite quasiment oubliée.

La Princesse décéda le 10 décembre 1835. La duchesse de Dino annonça l'événement au Prince. « *Ceci simplifie beaucoup ma position* ». », lui déclara-t-il en guise d'épithaphe.

La Princesse repose au cimetière Montparnasse dans une parcelle en complet abandon, sans aucune marque distinctive (division 2, ligne 7 nord, tombe n°16 ouest). L'administration du cimetière répond à la question de savoir pourquoi le corps n'a pas été relevé pour rendre la parcelle disponible : « *On ne déplace pas une personnalité célèbre* ». Elle est donc célèbre !

En conclusion, pour la réponse à la question initiale du motif de ce mariage, nous pourrions aussi faire confiance à Talleyrand : parce qu'il l'aimait (lettre à Barras) et aussi parce que « *Cela s'est fait dans un temps de désordre général ; on n'attachait alors une grande importance à rien, ni à soi, ni aux autres (confiance à Dorothée)* ».

Une folie dans l'air du temps en quelque sorte !

Bibliographie :

Emmanuel de Waresquiel « Talleyrand, le prince immobile »

Casimir Carrère « Talleyrand amoureux »

Bernard de Lacombe « La vie privée de Talleyrand »

Jean Orioux « Talleyrand »